

Une Semaine à...

Nancy-Paris / POLITIQUE

Carole Grandjean : « Réformer les lycées c'est un sujet d'égalité des chances »

Cela fait tout juste **SIX MOIS** que Carole Grandjean, députée réélue de la 1^{re} circonscription de Meurthe-et-Moselle, est **ENTRÉE AU GOUVERNEMENT**. Nommée **MINISTRE DÉLÉGUÉE** à l'Enseignement et la Formation professionnels, elle revient pour *La Semaine* sur son action, sa **FEUILLE DE ROUTE 2023**, avec notamment la réforme du lycée professionnel, sans oublier Nancy évidemment.



Carole Grandjean dans son bureau du ministère du Travail.



La ministre aux côtés du président de la République, en visite dans un lycée professionnel.

Le rendez-vous est fixé au ministère du Travail, aux derniers jours de l'année 2022. En se rendant à l'étage dédié à l'Enseignement et à la Formation professionnels, on croise dans l'escalier le ministre Olivier Dussot, au pas de course, entre deux rendez-vous. Les parquets craquent sous les pieds des équipes qui s'agitent. Les vacances scolaires ont beau avoir sonné, le ministère est toujours en pleine action. Carole Grandjean n'échappe pas à cet agenda surchargé et était encore quelques heures avant notre entrevue en Conseil des ministres pour évoquer le sujet de la réforme de la voie professionnelle. Elle prend le temps de revenir sur ces six derniers mois.

Ses six premiers mois au ministère

Ce n'est pas parce qu'elle appartient désormais aux plus hautes sphères de la politique française qu'elle a changé. Si Carole Grandjean est plongée dans un tourbillon depuis l'annonce de son entrée au gouvernement le fameux lundi 4 juillet 2022, la ministre déléguée reste disponible, affable mais aussi concentrée sur les enjeux. **Pas question pour elle de se cloîtrer dans les ors de la République.** Soucieuse de rester, comme elle l'a toujours été, en prise directe avec le terrain, elle a enchaîné dès la fin de l'été les déplacements et les rencontres.

« Ces six mois ont été très intenses. Avec une implication immédiate dans les dossiers puisque nous avions des textes à préparer pour la fin du mois d'août. Les

sujets de l'enseignement et de la formation professionnels sont des thématiques que je connais bien de par mon parcours professionnel. Il y a de la continuité dans mon action, de députée à ministre. Ce portefeuille est la suite logique de mon action en faveur de la formation tout au long de la vie. J'ai porté la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel dès 2018 pour réformer la formation professionnelle, et j'ai continué à m'engager tout au long de mon mandat sur ces sujets. En six mois, j'ai lancé de grands chantiers qui entrent dans la continuité de cette loi : la réforme des lycées professionnels pour aider nos jeunes à poursuivre leurs études ou s'insérer dans l'emploi ; la régulation du Compte personnel de formation pour mettre fin aux arnaques et au démarchage abusif ; la mise en place d'une prime unique, simple et lisible, pour l'apprentissage ; une réforme d'ampleur pour créer un service public de la Validation des acquis de l'expérience, etc. Ma connaissance de ces problématiques m'a aidée dès mes premiers jours au gouvernement », relate celle qui a été chargée par Emmanuel Macron d'élaborer et de porter son projet sur les questions relatives au travail, à l'emploi et à l'insertion pendant la campagne présidentielle de 2022.

Des sujets transversaux

Carole Grandjean est partie prenante d'un travail gouvernemental collectif qui se veut transversal quand on touche aux questions de l'enseignement et de la formation. De la justice en passant par la santé jusqu'aux Jeux olympiques et par-

lympiques de 2024 par exemple. « Nous travaillons avec la ministre des Sports à l'accompagnement des transitions professionnelles, à l'engagement associatif qui doit aussi être valorisé, sans oublier à la mobilisation de la jeunesse et de tout un pays pour en faire un succès collectif », poursuit Carole Grandjean. Preuve par cet exemple que la ministre affectionne cette possibilité de contribuer aux enjeux stratégiques qui attendent la société et de pouvoir, par son niveau de responsabilité, agir directement.

Pour cela, il faut de la méthode. Celle de la ministre nancéienne ? Des rencontres sur le terrain et des échanges avec les acteurs, les partenaires sociaux tout en installant des groupes de travail sur les chantiers à engager. Car avant de se lancer dans toute réforme, Carole Grandjean a souhaité multiplier les discussions pour **poser un constat. « Sur la forme comme sur le fond. Où souhaitons-nous aller, mais surtout comment y parvenir ? »**, illustre-t-elle.

Sa feuille de route pour 2023

Emmanuel Macron a lui aussi innové en 2022 : c'est la première fois qu'une réforme de l'enseignement professionnel est portée au premier plan des priorités d'un projet présidentiel. Il s'agit désormais de la mettre en forme et surtout en œuvre pour la rentrée 2023-2024 avec encore, en début d'année, des concertations. La feuille de route de la ministre Carole Grandjean s'articule donc autour de trois axes : lycée professionnel, pour-

suite de l'investissement en faveur de l'apprentissage, formation professionnelle continue.

Le lycée professionnel

Pour commencer, des constats. Sur les 627 000 jeunes accueillis chaque année en lycée professionnel, une majorité se retrouvent en situation d'échec pendant ou à l'issue de leur scolarité. La voie professionnelle comprend un tiers de lycéens et deux tiers de décrocheurs. **Après deux ans, seulement 41 % des élèves issus d'un CAP et 53 % des élèves issus d'un bac pro sont en emploi.** Un jeune qui ne trouve pas un métier après ses études reste un échec collectif.

Un constat qui appelle un changement pour Carole Grandjean. « Réformer les lycées professionnels, c'est un sujet d'égalité des chances. C'est un impératif pour un système qui oriente très largement de manière subie aujourd'hui. Malgré le travail remarquable fourni au quotidien par les enseignants pour faire réussir les élèves et pour qu'ils puissent exercer leur métier avec passion et professionnalisme, le lycée ne joue pas pleinement son rôle d'insertion professionnelle de l'élève. La situation actuelle est source de frustrations aussi bien pour les jeunes et leurs familles que pour les enseignants eux-mêmes. Il est donc nécessaire d'aller plus loin dans le cadre d'une réforme qui se veut cette fois structurelle, au service de la jeunesse et du plein-emploi. Il nous fallait donc réfléchir à quels leviers actionner pour mener une réforme profonde de l'enseignement professionnel dans les lycées qui va permettre de relever

Lycées professionnels,

S >>



Carole Grandjean auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye.

actifs. Si le CPF a popularisé l'accès à la formation, il doit mieux répondre aux besoins de l'économie. Nous avons commencé le tri des organismes de formation professionnelle et je lancerai des cycles de concertation avec les partenaires sociaux, les acteurs de la formation et les parlementaires sur le sujet dans les prochaines semaines », annonce Carole Grandjean.

Nancy et au-delà

Et Nancy dans tout cela ? Aucun doute que la ministre y reste fortement attachée. Il ne se passe pas une journée sans que Carole Grandjean ne se dégage quelques minutes pour observer l'actualité du territoire nancéen, ses protagonistes qui le font vivre et ses enjeux aussi. « J'ai toujours un engagement et un attachement pour Nancy, pour la première circonscription de Meurthe-et-Moselle et pour la Meurthe-et-Moselle dans son ensemble. J'y reviens les week-ends et le député Philippe Guillemard, mon binôme sur la circonscription, me tient informée des dossiers. Nous devons être attentifs aux besoins, nous devons entendre les questions et remarques aussi. **Il est important pour moi de garder ce lien avec tous les acteurs du territoire et je prends toujours autant de plaisir à les rencontrer.** Au marché de Noël de Laneuvelotte dernièrement, en passant par le conseil municipal des jeunes de Custines, le contact avec les citoyens est essentiel », confie-t-elle. Une ministre qui n'hésite pas à interpeller ses collègues du gouvernement sur les sujets prégnants nancéens. « **Je peux vous assurer que Clément Beaufort pense au TGV dès qu'il me voit !** », lâche-t-elle.

2023 ne changera pas cette attention portée au local. Carole Grandjean sera présente aux vœux de son binôme Philippe Guillemard, le 11 janvier prochain, au conseil municipal du 30 janvier aussi, sans oublier d'en profiter pour visiter des établissements d'enseignement professionnel par la même occasion. Et la suite ? A-t-on réellement le temps d'y songer quand la mission est si exaltante et que les semaines défilent à vive allure avec des enjeux si importants pour la jeunesse et l'ensemble des professionnels ? Peut-être pas. Pourquoi vouloir penser à l'étape d'après alors que celle d'aujourd'hui n'est pas terminée et que l'on est pleinement au travail ? Le prochain rendez-vous est annoncé. L'illustration même d'un emploi du temps de ministre.

Baptiste Zamaron

les grands défis qui nous attendent, et de conserver demain les équilibres sociaux dans notre pays. Avec une question centrale : comment faire du lycée professionnel une voie de réussite et de fierté tout en transformant son image ? Nous poursuivons ainsi trois objectifs clairs : réduire le nombre de décrocheurs, faire progresser le taux d'insertion dans l'emploi et faciliter les poursuites d'études. Pour les atteindre, il est indispensable de rapprocher encore davantage le lycée professionnel du monde de l'entreprise et des besoins de l'économie », insiste la ministre.

Des changements structurels doivent aussi s'opérer. Une meilleure connaissance des métiers en amont du lycée tout d'abord. C'est pourquoi, dès la rentrée 2023, des temps de découverte des métiers seront organisés, à titre expérimental, dans les collèges volontaires. Une suppression des formations qui ne correspondent plus aux besoins des entreprises, et une ouverture de nouvelles qui alimentent réellement les filières de notre économie en constant mouvement sont nécessaires pour Carole Grandjean. Temps de stage augmenté, gratification plus élevée, mise en place d'un système de mentorat seront des leviers actionnés dès septembre 2023.

Conformément à la volonté du président de la République, la nouvelle méthode pour bâtir « l'école du futur » est appliquée : partir des situations concrètes dans chaque établissement et appuyer les initiatives des équipes éducatives. « Il faut donner aux équipes les leviers de l'action : davantage d'outils, des adaptations dans les modalités pédagogiques et accor-

der de nouveaux moyens. Pour qu'elle soit pleinement efficiente, la réforme est aussi déployée dans une démarche de concertation et de dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, de l'emploi et de la formation », assure Carole Grandjean.

L'apprentissage

Si beaucoup a déjà été fait ces dernières années, la volonté de la ministre Carole Grandjean est de poursuivre et assumer l'investissement en faveur de l'apprentissage. Avec un objectif : atteindre un million d'apprentis.

Là encore, les chiffres permettent de dresser un constat. Les aides exceptionnelles ont permis de soutenir un développement historique de l'apprentissage en France. **Près de 732 000 contrats signés en 2021**, un chiffre qui a plus que doublé par rapport aux années 2012-2017. La prolongation des primes exceptionnelles a été actée jusqu'à la fin de l'année dernière pour amplifier cet essor. Pas question de casser la dynamique : des concertations auront lieu sur les primes de l'année prochaine. « Cette croissance exceptionnelle doit aujourd'hui être consolidée et optimisée. C'est pour cela que j'ai instauré une aide simple, unique et lisible pour toutes les entreprises depuis ce 1^{er} janvier 2023 : **6 000 euros pour l'embauche d'un alternant.** »

La formation professionnelle continue

Si la crise sanitaire a joué un effet d'accélérateur, le mouvement est bien là : les enjeux de reconversion professionnelle,

d'apparition de nouveaux métiers et de mutations de l'économie imposent des adaptations sur le marché de l'emploi. Métiers du numérique, dans l'énergie mais aussi du nucléaire, des champs nouveaux apparaissent quand d'autres se développent. « Nous aspirons aujourd'hui davantage à changer de métier. Dans ce sens, nous voulons permettre à un plus grand nombre d'actifs et d'entreprises de bâtir des parcours sécurisés. Or, les parcours de transition professionnelle ne concernent aujourd'hui que 0,3 % des salariés du privé par an, soit 60 000 personnes. C'est pourquoi nous devons simplifier radicalement tous les dispositifs d'accompagnement des transitions : du Compte personnel de formation, simple mais à réguler, mais aussi de la Validation des acquis de l'expérience ou de tous les dispositifs mal connus de transition professionnelle », explique Carole Grandjean.

Ainsi, la ministre souhaite-t-elle simplifier et moderniser drastiquement les conditions d'accès à la Validation des acquis de l'expérience. Avec seulement **30 000 personnes qui en bénéficient chaque année, cette dernière reste encore trop peu utilisée.** « Or, elle est un outil efficace de promotion et de reconnaissance des compétences acquises. Elle permettrait également d'économiser le temps de formation en concentrant les parcours de formation sur les seuls besoins complémentaires », détaille-t-elle.

Sans oublier le Compte personnel de formation (CPF). « Il faut en faire un véritable outil de réussite des transitions professionnelles, pour l'ensemble des

Photos © Ministère de l'Enseignement et de la formation professionnelle